

A-A

DT 8

Imprimeuse

Palier

TITLE:

DWG NO.

MATERIAL:

Echelle 1 : 2

WEIGHT:

Edition d'éducation de SolidWorks
Licence pour un usage éducatif uniquement

1

2

SHEET 1 OF 1

6

5

4

3

2

1

A

B

C

CENTRALE DE SOUFFLAGE

DT9

- ✓ Marque Centrale NICOTRI
- ✓ Type CC E 240
- ✓ N° CTA H 950 1844 /A

✓ MOTEUR INSTALLÉ

Moteur asynchrone

Marque: X Cotra

7 kW - 2800 tr.min⁻¹

230V/400V 50Hz IP55

Classe B - PTO

- ✓ Perte de charge pré filtre Gravimétrique 50 Pa
- ✓ Perte de charge batterie froide 60 Pa
- ✓ Perte de charge filtre Opacimétrique 40 Pa
- ✓ Perte de charge sortie centrale 150 Pa
- ✓ Pression disponible sortie sur gaine 1400 Pa

- ✓ Débit de soufflage théorique 120 m³.min⁻¹
- ✓ Débit de soufflage mesuré 118 m³.min⁻¹
- ✓ Diamètre de sortie du caisson 350 mm

- ✓ Vitesse de la turbine - ventilateur . tr.min⁻¹
- ✓ Rendement de la turbine - ventilateur ... %

- ✓ Pressostat P3
- Temporisation 60 s
- Valeur de réglage 150 Pa

- ✓ Refroidissement des batteries chaudes après arrêt CTS

✓ VARIATEUR DE VITESSE

Marque DIAXFOSS

Type VLT 1542 - 175 H 1324

Réglages sur le pupitre du variateur

Bornes télécommande: 12/18

Shunt de commande: 12/27

Fréquence de référence : Hz

✓ SONDE DE VITESSE INT 512

Marque KIEBACK & PETER

Mesure calimétrique

Plage 0 à 20 m.s⁻¹

Alimentation CA 24V 50/60 Hz

Borne N : 0V Borne L : 24V

Signal de sortie CC 0..10V

Borne 3 : 0V Borne 5 : 10V

✓ CAISSON DE TRAITEMENT D' AIR

Position HORIZONTALE

Montage INTERIEUR

Suivant notice N° 9256 T

Double paroi MO épaisseur 50mm avec isolation par laine minérale sur 3 faces et isolation du fond en polystyrène.

Présentation ext. latérale : tôle peinte en Vert RAL. 5018. Présentation renforcée par un vernis structuré.

✓ PIECES DE RECHANGES

PRE - FILTRE GS EU4 CLASSE M1

Efficacité : 95%

GRAVIMETRIQUE

Avec prise de pression

Cellules 3 x 560 x 480 3

FILTRE OD 95 EU9 CLASSE M 3

Efficacité : 95%

OPACIMETRIQUE

Avec prises de pression

Cellules 4x 512 x 150

COURROIES : Nbre 2 Type XPB

Longueur 1500

PALIERES : Type 2 PASE 40

TRANSMISSIONS :

Diamètre poulie motrice : 140

34/63 SPB

Diamètre poulie réceptrice : 125

36/43

Nombre de gorges : 2

✓ NOUVEAU MOTEUR

Moteur asynchrone 2 pôles

Marque: Leroy Somer LS 132S

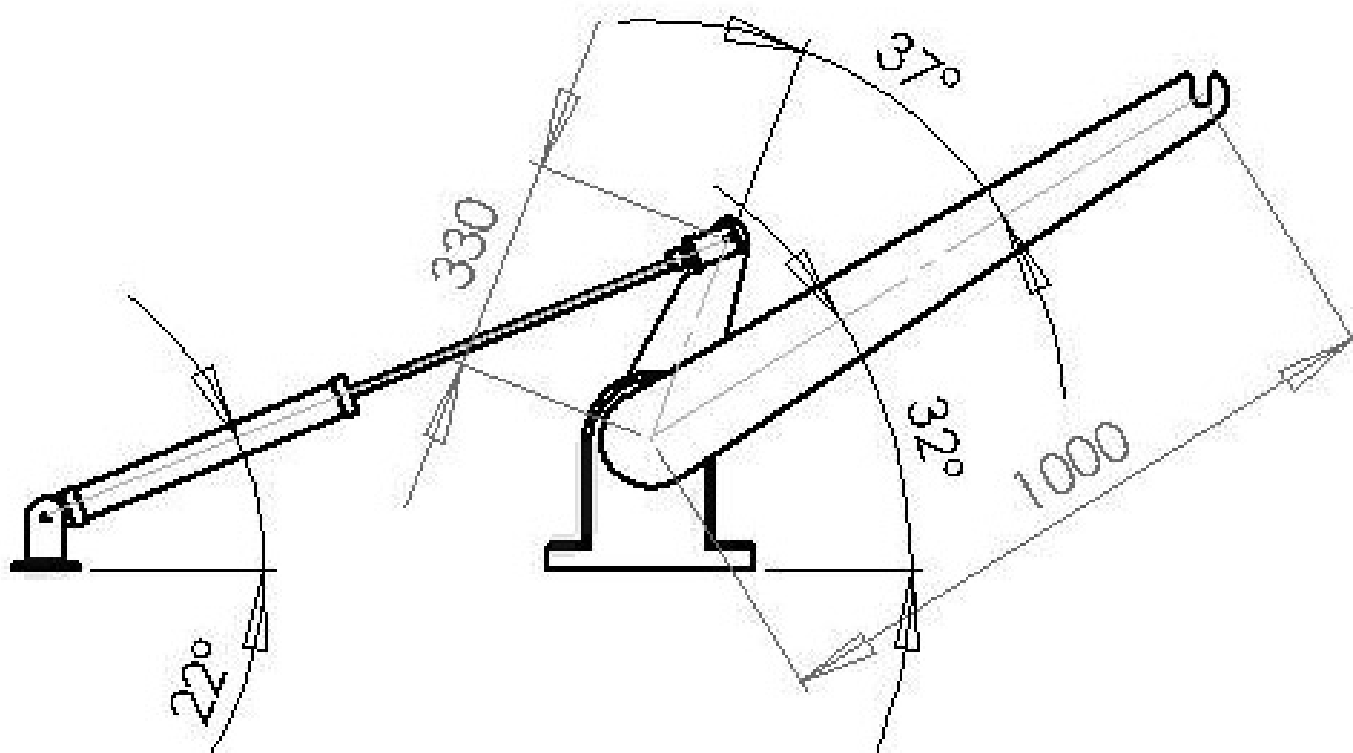
7.5 kW - 2910 tr.min⁻¹

230V/400V IP55 - Classe F -

PTO

✓ RESEAU 230V/400V 50 Hz

Tournez la page S.V.P.



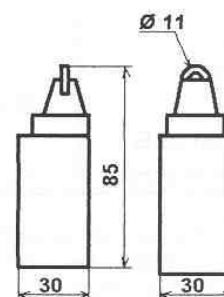
Interrupteurs de position :

Dispositif de commande	A poussoir à galet en thermo-plastique
------------------------	--

Références: ⊖ contact "O" à manoeuvre positive d'ouverture

Encombrement

Contact bipolaire " O + F" à action brusque (XES-P2151)		XCK-P102 ⊖	
Contact bipolaire " O + F" décalés à action dépendante ((XEN-P2151)		XCK-P502 ⊖	
Contact bipolaire " F + O" chevauchants à action dépendante (XEN-P2161)		XCK-P602 ⊖	
Contact bipolaire " O + O" simultanés à action dépendante (XEN-P2141)		XCK-P702 ⊖	
Contact bipolaire " F + F" simultanés à action dépendante (XEN-P2131)		XCK-P802	
Fonctionnement des contacts (P) = Point de positivité			



Constituants pour applications de sécurité

Arrêts d'urgence à commande par câble

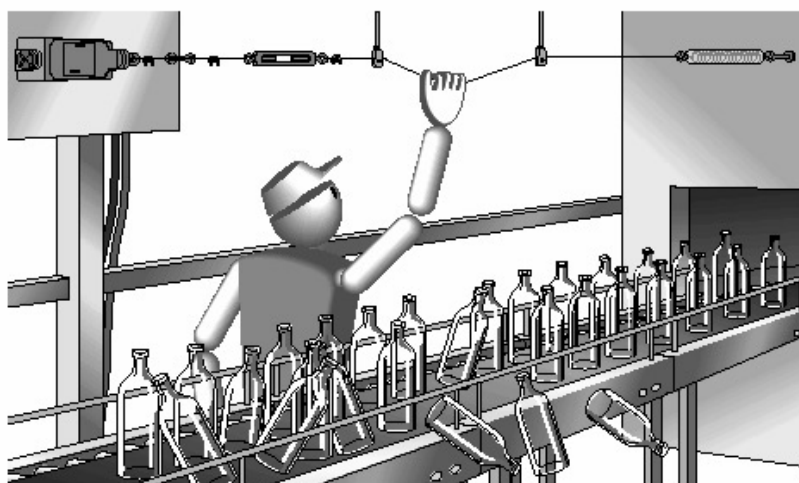
Présentation

Les arrêts d'urgence à commande par câble sont destinés :

- à parer à des risques (phénomènes dangereux) en train d'apparaître, ou à atténuer des risques existants, pouvant porter atteinte à des personnes, à la machine ou au travail en cours.
- à être déclenchés par une action humaine unique quand la fonction d'arrêt normal ne convient pas,
- à être déclenchés par la rupture du câble.

Les arrêts d'urgence à commande par câble sont indispensables dans les locaux et sur les machines présentant un danger en fonctionnement ; l'opérateur doit pouvoir commander l'ordre d'arrêt en tout point de sa zone de travail.

Exemples d'applications : machines à bois, cisailles, convoyeurs et bandes transporteuses, machines d'imprimerie et machines textiles, laminoirs, laboratoires d'essais, installations de peinture et traitements de surface.



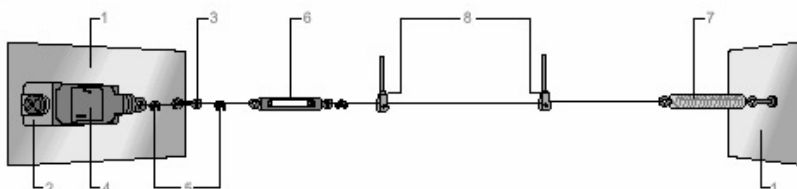
Mise en œuvre

Description d'une installation type

Supports de fixation
Réglage de l'appareil
Ressort d'extrémité

Arrêt d'urgence
Cosses et serre-câbles
Pouilles et supports de pouilles

Premier support de câble
Ridoir



Remarques

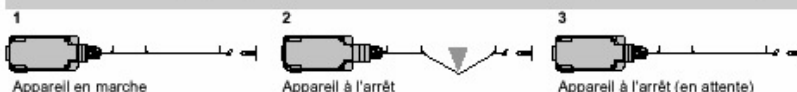
Tous les appareils XY2-CH/CE/CB peuvent être équipés de voyants lumineux indiquant le déclenchement de l'appareil. Utiliser impérativement des pouilles, dès que le câble est installé avec des angles (exemple : périmètre d'une machine). Attention : la somme totale des angles du câble doit être inférieure à 180°.

Principes essentiels

1 Positivité : les contacts utilisés sont à manœuvre positive d'ouverture, le déclenchement de l'appareil se fait par actionnement positif.

2 Accrochage : il y a accrochage mécanique de l'appareil en position déclenchée (contact(s) de sécurité "O" ouvert(s)). Le contact "F" ne sert que de signalisation.

3 Réarmement : Les appareils sont munis d'un bouton de réarmement, qui referme le contact de sécurité. Le démarrage machine ne doit s'obtenir que par appui volontaire sur une commande de mise en marche, extérieure à l'arrêt d'urgence.



Constituants pour applications de sécurité

Arrêts d'urgence à commande par câble



XY2-CH13250



XY2-CE1A250



XY2-CB30

Arrêts d'urgence à accrochage sans voyant de signalisation (1) (câble non fourni)

Contact	Réarmement	Ancrage du câble	Référence	Masse kg
Longueur du câble ≤ 15 mètres. Distance entre les supports du câble : 5 mètres				
"O + F" à action dépendante	Par poussoir capuchonné	A droite ou à gauche	XY2-CH13250 (3)	0,865
	Par poussoir à clé n° 421 (2)	A droite ou à gauche	XY2-CH13450 (3)	0,910
"O + O" à action dépendante	Par poussoir capuchonné	A droite ou à gauche	XY2-CH13270 (3)	0,865
	Par poussoir à clé n° 421 (2)	A droite ou à gauche	XY2-CH13470 (3)	0,910
Longueur du câble ≤ 50 mètres. Distance entre les supports du câble : 5 mètres				
"O + F" à action dépendante	Par poussoir capuchonné	A droite	XY2-CE1A250	1,450
		A gauche	XY2-CE2A250	1,450
"O + O" à action dépendante	Par poussoir capuchonné	A droite	XY2-CE1A270	1,450
		A gauche	XY2-CE2A270	1,450
"O + F" à action dépendante	Par poussoir à clé n° 421 (2)	A droite	XY2-CE1A450	1,465
		A gauche	XY2-CE2A450	1,465
"O + O" à action dépendante	Par poussoir à clé n° 421 (2)	A droite	XY2-CE1A470	1,470
		A gauche	XY2-CE2A470	1,470
Longueur du câble ≤ 100 mètres. Distance entre les supports du câble : 20 mètres				
"O + F" à action dépendante	A l'intérieur du coffret	A gauche	XY2-CB10 (4)	15,000
		A droite	XY2-CB20 (4)	15,000
Longueur du câble ≤ 2 x 100 mètres. Distance entre les supports du câble : 20 mètres				
"O + F" à action dépendante	A l'intérieur du coffret	A droite et à gauche	XY2-CB30 (4)	25,000

Arrêts d'urgence à accrochage avec voyant de signalisation

Contact	Réarmement	Alimentation directe lampe fournie	Ancrage du câble	Référence	Masse kg
Longueur du câble ≤ 50 mètres. Distance entre les supports du câble : 5 mètres					
2 "O + F" à action dépendante	Par poussoir capuchonné	230 V	A droite	XY2-CE1A297	1,470
			A gauche	XY2-CE2A297	1,470
Contact	Réarmement	Alimentation par transformateur incorporé (5)	Ancrage	Référence du câble	Masse kg
Longueur du câble ≤ 100 mètres. Distance entre les supports du câble : 20 mètres					
"O + F" à action dépendante	A l'intérieur du coffret	24 V/6 V	A gauche	XY2-CB11 (4)	15,600
			A droite	XY2-CB21 (4)	15,600
		127 V/6 V	A gauche	XY2-CB13 (4)	15,600
			A droite	XY2-CB23 (4)	15,600
		220 V/6 V	A gauche	XY2-CB14 (4)	15,600
			A droite	XY2-CB24 (4)	15,600
Longueur du câble ≤ 2 x 100 mètres. Distance entre les supports du câble : 20 mètres					
"O + F" à action dépendante	A l'intérieur du coffret	24 V/6 V	A droite et à gauche	XY2-CB31 (4)	25,600
			A droite et à gauche	XY2-CB33 (4)	25,600
		220 V/6 V	A droite et à gauche	XY2-CB34 (4)	25,600

(1) Ces arrêts d'urgence existent en version équipée d'un voyant de signalisation, voir documents de commande XY2-CH et XY2-CE pages 38145/4 et 38145/5.

(2) Bouton-poussoir Ø 30 à serrure. Verrouillage du poussoir au repos, retrait de la clé en position verrouillée.

(3) Pour version avec trous taraudés ISO M20, ajouter H29 à la fin de la référence choisie. Exemple : XY2-CH13250H29 devient XY2-CH13250H29.

(4) Ressort d'extrémité fourni pour XY2-CB

(5) Lampe BA 7s-6 V fournie.

Autres réalisations Voir documents de commande pages 38145/4 et 38145/5.

XY2-CE à réarmement par "coup de poing" Ø 40 mm ou avec tendeur et support intégrés. Consulter notre agence régionale.

Les fiches de risques



1.
Risques de chute de plain-pied



2.
Risques de chute de hauteur



3.
Risques liés aux circulations internes



4.
Risque routier



5.
Risques liés à l'activité physique



6.
Risques liés à la manutention mécanique



7.
Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets



8.
Risques liés aux agents biologiques



9.
Risques liés aux équipements de travail



10.
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets



11.
Risques et nuisances liés au bruit



12.
Risques liés aux ambiances thermiques



13.
Risques d'incendie, d'explosion



14.
Risques liés à l'électricité



15.
Risques liés à l'éclairage



16.
Risques liés aux rayonnements

17.
Les autres risques

ANNEXE 4

INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CHIMIQUES



Les produits chimiques sont très présents dans les industries graphiques et représentent des dangers.

Leur utilisation quotidienne les banalise.

Lors de l'identification des risques, il est indispensable de faire le point sur les produits utilisés, leurs dangers, leur mise en œuvre et les précautions prises puis celles à prendre dans le but de supprimer ou réduire tout risque par intoxication, par inhalation ou par ingestion.

Les principaux produits chimiques utilisés en prépresse et en impression offset
(liste non exhaustive) et dommages associés

Principaux produits utilisés	Exposition	Dommages associés possibles
Révéléateurs/développeurs	Projection pendant phase de remplissage et manipulation des produits – Renversement accidentel des produits	Brûlures de la peau et muqueuses (notamment oculaires), dermites irritatives, eczéma
Fixateurs	Manipulation des produits	Irritations et/ou allergies lors d'ingestions et ou contact avec la peau, dermites irritatives
Régénérateurs	Manipulation des produits Renversement accidentel des produits	Brûlures cutanées, lésions oculaires, dermites irritatives
Crayon correcteur (acide chlorhydrique)	Manipulation	Brûlures cutanées et irritations
Encres grasses, vernis gras	Par inhalation de volutes lors de l'impression grande vitesse	Irritations cutanées, irritations respiratoires
Encres et vernis UV	Manipulation Dégagement ozone lors de la polymérisation sous UV (séchage)	Irritations et sensibilisations cutanées Irritations respiratoires
Vernis à l'eau (parfois quelques % d'éthers de glycol, alcools)	Lors du séchage de certains vernis acryliques : – par manipulation – dégagement d'ammoniac	Toxicité pour la reproduction dans le corps de certains éthers de glycol ¹
Alcool isopropylique (ou Isopropanol)	Par inhalation - contact cutané	Dermatoses-eczéma, lésions des muqueuses, irritations oculaires, irritations respiratoires, effet neurotoxique
Additifs de mouillage (sans alcool isopropylique)	Par inhalation, contact cutané et/ou oculaire	Irritations oculaires, irritations cutanées
Antissicatif, poudres anti-maculantes (amidon de maïs)	Par inhalation Par contact cutané	Dermatoses-eczéma, lésions des muqueuses, irritations oculaires, surcharges respiratoires
Solvants	Pendant phases de nettoyage presses offset, glace du châssis UV (inhalation)	Dermatoses-eczéma, lésions des muqueuses, irritations oculaires, irritations respiratoires, effets neurotoxiques, ototoxiques ² et toxicité pour la reproduction dans certains cas
Colle	Par inhalation - contact cutané	Allergies, dermatoses-eczéma, lésions des muqueuses, irritations oculaires, irritations respiratoires, effets neurotoxiques, ototoxiques et toxicité pour la reproduction dans certains cas

1. Indiquée sur l'étiquette par le symbole T et les phrases de risques R60 ou R 61

2. Toxicité pour la fonction auditive

Certains produits chimiques utilisés peuvent être la cause d'incendie. En particulier, il faut retenir que la grande majorité des solvants sont inflammables.

COMMENT ÉVALUER ET MAÎTRISER LES RISQUES CHIMIQUES ?

Pour évaluer les risques liés à la mise en œuvre de produits chimiques, il convient globalement de s'appuyer sur la démarche générale d'évaluation des risques proposée dans ce guide.

Le code du travail (articles R. 231-54 à R. 231-59-2) précise :

- Que tout employeur doit évaluer les risques encourus pour la santé et la sécurité des salariés (art. R. 231-54-2).
- Doit suivre la méthode suivante :
 1. Recenser les produits utilisés et les propriétés dangereuses des agents chimiques présents sur le lieu de travail.
 2. Collecter les informations sur ces produits en consultant :
 - l'étiquetage des contenants (symboles ou pictogrammes, phrases de risques et conseils de prudence. (cf. fiche « produits dangereux » de l'ECO-Guide *Les métiers de l'imprimerie*).
 - la fiche de sécurité (FDS). Cette fiche, en français, accompagne tout produit. Elle est disponible auprès du fournisseur, donne les caractéristiques du produit et synthétise :
 - les dangers,
 - les risques,
 - les mesures de prévention à prendre lors de son utilisation.
 3. Décrire les conditions de déroulement des activités mettant en présence les produits chimiques et décrire les mesures de prévention déjà prises (au niveau de l'emploi et de la manipulation, du stockage, de la lutte contre l'incendie, en cas de dispersion accidentelle, sur les conditions d'élimination des déchets, informations relatives au transport...). Consultez la **Fiche I2**.
 4. Établir la durée d'exposition et le degré d'exposition à ces produits.
 5. Décrire les mesures de prévention à prendre (au niveau de l'emploi et de la manipulation, du stockage, de la lutte contre l'incendie, en cas de dispersion accidentelle, sur les conditions d'élimination des déchets, informations relatives au transport...). Pour définir les priorités dans les risques liés à la mise en œuvre de produits chimiques, appuyez-vous sur la fiche « Solutions et plan d'action » qui donnent des critères de priorités. Pour les produits chimiques, des critères spécifiques tels que la dangerosité, la quantité de produits, la nature des produits... peuvent être retenus.

Étape
d'identification
des risques

Étape de mise
en place
d'actions
de prévention